

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2021

Présents : Monsieur Gilles TURLAN - Le Maire, Madame Caroline ANTONIO, Monsieur Geoffrey CAPUS, Madame Sonia DOMINGO, Madame Nathalie HUAU, Madame Béatrice LOPEZ, Monsieur Eric MONNAUX, Madame Françoise RABARY, Monsieur Michaël RODRIGUEZ, Monsieur Robert SOUBREVIE, Madame Martine SOULET-SOUPA

Procurations : Monsieur Francis DUSSEL à Madame Martine SOULET-SOUPA

Excusés : Monsieur Clément HUBIN--ANDRIEUX, Monsieur Eric MALIE, Madame Estelle MORANT

Suppléant présent ne prenant pas part au vote : Monsieur Jean-Paul RABARY

Suppléant excusé ne prenant pas part au vote : Madame Charlotte BONVOISIN

Madame Sonia DOMINGO est nommée secrétaire de séance.

La séance débute à 20h40.

Monsieur le Maire propose d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour :

Eglise Saint Salvy : demande de subvention pour la première tranche de travaux

Vote : A l'unanimité

Monsieur le Maire appelle ses collègues à s'exprimer sur le projet de compte-rendu :

- du conseil municipal du 16 Janvier 2021

Vote : A l'unanimité

Demande de subvention pour travaux d'aménagements De bureaux à la Mairie

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que des travaux d'aménagement de bureaux au sein de la Mairie sont prévues. Le projet a déjà été présenté lors du conseil municipal précédent.

Il convient donc de valider le projet et le budget prévisionnel présenté ci-dessous.

TRAVAUX	MONTANT HT	FINANCEUR	MONTANT HT
Cloison de séparation, menuiseries intérieures	6 120,00 €	ETAT DETR 50%	28 150,22 €
Menuiseries extérieures	18 844,93 €	Conseil Départemental 30%	16 890,13 €
Menuiseries aménagement intérieur	4 600,64 €	Autofinancement	11 710,50 €
Peinture	8 691,00 €		
Électricité	5 375,37 €	FCTVA à 16%	10 809,68 €
A.E.I (contrôle avant travaux)	350,00 €		
SPS	770,00 €		
VERITAS	3 500,00 €		
IMPREVU	3 000,00 €		
MOBILIER	5 048,50 €		
TOTAL	56 300,44 €		
TVA à 20 %	11 260,09 €		
TOTAL GENERAL	67 560,53 €	TOTAL GENERAL	67 560,53 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le programme de travaux pour un montant de 56 300,44 € H.T
- Sollicite une subvention du conseil Départemental
- Sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DETR
- S'engage à inscrire au budget communal 2021 la part contributive de la commune

Vote : A l'unanimité

Adhésion au Comité Départemental de Randonnée Pédestre

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur et Madame RABARY.

Ils indiquent que l'affiliation au CDRP coûte à la commune 111 € d'affiliation par an pour 3 personnes.

Par la suite, plusieurs formations seront dispensées aux personnes désignées par la commune (3 personnes) à raison de :

- 1^{ere} formation balisage : 1 jour de formation : 20 € par personne, soit 60 €
- 2^{ème} formation complémentaire : 2 jours de formation : 110 € par personne, soit 330 €

Le coût de la première année sera de 501 €.

Les années suivantes, seule l'affiliation sera obligatoire, soit 111 €.

Grâce à cette formation, la commune ne devra plus s'acquitter de la somme de 714 € à payer au CDRP par nouveau sentier balisé, car les bénévoles formés réaliseront le travail gratuitement.

Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal de se prononcer sur cette affiliation au CDRP.

Vote : A l'unanimité

**Eglise Saint Salvy : demande de subventions
pour la première tranche de travaux**

Monsieur Le Maire rappelle que suite à l'étude de diagnostic portant sur des travaux de restauration et de mesures conservatoires sur l'église Saint-Salvy de Giroussens, plusieurs tranches de travaux ont été préconisées.

Dans un 1er temps et suite aux discussions menées en interne, il a été retenu de réaliser la 1ere tranche qui concerne principalement la zone du clocher

Le budget prévisionnel présenté ci-dessous tient compte des différents éléments recueillis auprès des partenaires financeurs.

Budget prévisionnel HT

Dépenses estimées	Montant	Recettes	Montant	%
1 - Travaux		1 - Subventions publiques		
Lot 1 - Echafaudages	18 480,00 €	Europe		
Lot 2 - Maçonnerie	59 683,80 €	Etat	31 629 €	25%
Lot 3 - Couverture zinguerie	9 495,00 €	Région	18 977 €	15%
Lot 4 - Campanaire	16 900,00 €	Département	36 806 €	31%
		Intercommunalité		
Sous-total travaux	104 558,80 €	Sous-total subventions publiques	87 412 €	71%
2- Honoraires		2- Autres financements		
Architecte	12 547,06 €			
SPS	2 091,18 €	Mécénat		
		Autofinancement	39 104 €	29%
Sous-total honoraires	14 638,23 €	Sous-total autres financements	39 104 €	29%
3- Hausses et aléas				
	7 319,12 €			
Sous-total hausses et aléas	7 319,12 €			
Total 1+2+3	126 516,15 €	Total 1 + 2	126 516 €	

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se prononcer.

Vote : A l'unanimité

Informations et Questions diverses

Réflexion sur les bâtiments
Intercommunalité : écoles, bassin d'école

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h37.